Image not found or type unknown

Les Radars tourelles en activité

Actualité législative publié le **21/06/2019**, vu **1076 fois**, Auteur : RAULINE Sven

Prévus initialement pour fin 2018, les premiers radars-tourelles commencent à verbaliser sur nos routes.

Prévus initialement pour fin 2018, les premiers radars-tourelles commencent à verbaliser sur nos routes. Les premières infractions ont été relevées ces derniers jours et les pvs adressés au domicile font mention d'un appareil nommé « Mesta Fusion 2?, soit un radar tourelle dernière génération.

Contrairement aux autres radars ou aux voitures privatisées, la mise en service de ce dernier né a été tenue secrète. Depuis la vague de dégradations qu'ont subi les radars de France, le sujet est devenu tabou.

Cette mise en service s'est révélée sournoise pour les automobilistes, habitués à voir les tourelles qui ne fonctionnaient pas encore. Depuis, de nombreux automobilistes se plaignent de recevoir plusieurs contraventions à la suite.

>>>> AVOCAT RAULINE <<<<<

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés